

MODIFICATION N°4
Approbation 2024

MARCY-L'ÉTOILE

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

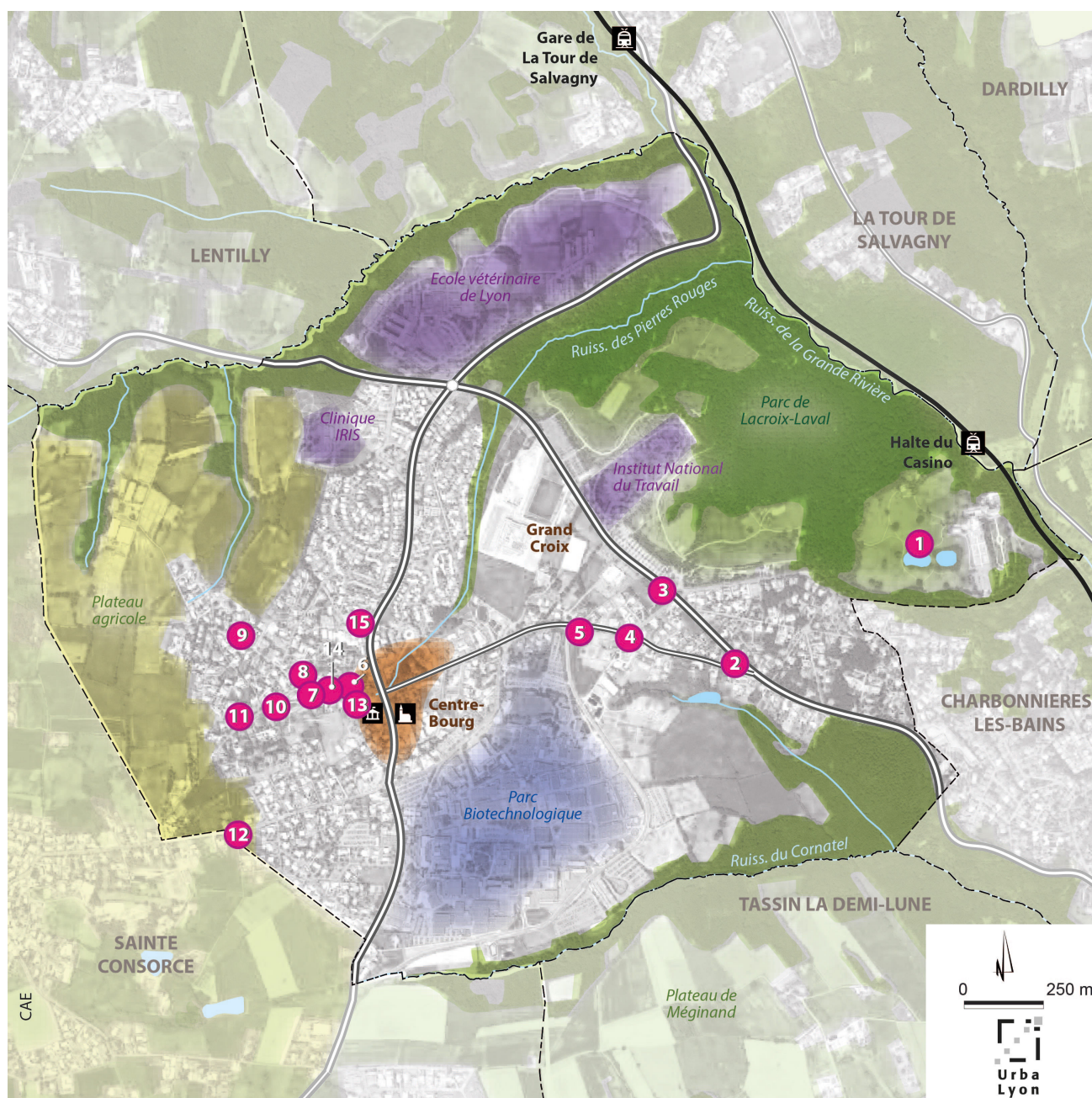
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Agricole



Economique



Naturelle



Equipement



Éléments Bâti Patrimoniaux

ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Références

Typologie :

Nom : Domaine de Lacroix-Laval

Valeurs :

- Social et usage
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Parc paysager mettant en perspective le château, qui se caractérise par une juxtaposition de plusieurs corps de logis ;
- Corps de logis principal, rectangulaire, flanqué de deux pavillons sur chaque façade (organisation en H) ;
- Traitement des façades différenciées ;
- Modénature accentuée (fronton, bandeau, chainage d'angle, chambranle harpé, lucarne...) ;
- Nombreuses dépendances au caractère remarquable (étable, écurie, tour, orangerie...)
- Parc paysager à la française remarquable ;
- Mur d'enceinte et portail.

Prescriptions

Éléments à préserver : château, dépendances, murs d'enceinte et portail



Elément Bâti Patrimonial

351, chemin des Terres d'Or

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison a un angle de rue, constitue un repère visuel ;
- Maison de maître de type maison des champs (architecture simple, volume rectangulaire, sans modénature) ;
- Encadrement des baies en pierre dorée.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Grande propriété avec bâti principal ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Cet ensemble bâti d'origine rurale est implanté en front de rue et composé de trois bâtiments accolés : un bâtiment au nord, implanté parallèlement à la voie, et deux autres bâtiments jumeaux plus étroits, orientés perpendiculairement à la route de Saint-Bel.

Le bâtiment au nord s'élève sur deux niveaux et se développe sur six travées régulières. Il est couvert d'un toit à quatre pans en tuiles de couleur rouge et possède une architecture simple, sans élément de modénature. Ce bâtiment est relié au corps central par un pan coupé en façade arrière.

Les deux autres bâtiments se démarquent par leur orientation inversée par rapport au premier bâtiment, et par la ligne qu'ils dessinent avec leur faitage en peigne sur rue. Ils s'élèvent sur deux niveaux, sont couverts d'une toiture en tuiles de couleur rouge et s'implantent plus en profondeur de parcelle que le premier bâtiment au nord. Bien que de même gabarit, ces deux bâtiments présentent quelques différences dans leur composition de façade nord-est :

- Le corps central possède trois travées et des ouvertures à arc surbaissé. La façade était, au départ, percée en son centre d'un porche à arc surbaissé qui donnait accès à la cour, cet accès a été par la suite transformé au profit d'une baie à trois vantaux.
- Le bâtiment le plus au sud, toujours sur la façade nord-est, possède deux travées et des baies rectangulaires.

L'ensemble était accompagné à l'origine de terres agricoles, au sud et à l'ouest, désormais loties au profit d'immeubles d'habitat collectif. La parcelle est close à l'est par un mur bahut bas surmonté d'une grille en ferronnerie ouvragée. Il est percé dans sa partie nord d'un portail de même facture, cadré par une pile en pierre au sud.

Un pavillon d'angle à pan coupé est présent au sud et possède des baies à vitraux colorés sur trois de ses façades. Il est couvert d'une toiture octogonale.

La parcelle est largement plantée et végétalisée ; des arbres d'agrément ponctuent la cour face au bâtiment au nord.

Prescriptions

Élément à préserver : maison, mur avec clôture, portail et pavillon



Elément Bâti Patrimonial

2, chemin des Terres d'Or

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme en front de rue, organisé autour d'une cour centrale ;
- Architecture rurale typique (volume simple, absence de modénature, long mur aveugle, portail avec linteau bois, mur en pisé...) ;
- Joue un rôle de repère visuel : structure l'angle, rare élément aligné sur rue, mur aveugle caractéristique...

Prescriptions

Elément à préserver : corps de ferme



Elément Bâti Patrimonial

309, avenue Jean Collomb

Références

Typologie : Maison des champs

Nom : Musée du Docteur Mérieux Maison des champs dite Maison Carmino

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs au volume simple, quadrangulaire ;
- Implantée perpendiculairement à la voie et en retrait d'alignement ;
- Mur d'enceinte bas, offrant des vues sur la maison ;
- Quelques boisements sur la parcelle ;
- Maison réhabilitée et reconvertie (+ extensions) en espace culturel (musée des sciences biologiques).

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Elément Bâti Patrimonial

92, chemin de la madone

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme implanté en front de rue ;
- Corps de logis et dépendances organisés autour d'une cour commune ;
- Mur en pierre, aveugle, ajouré d'un portail et d'une porte, avec linteau bois ;
- Vocabulaire rural, volume simple, sans décor.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, dépendance, mur et porche

Elément Bâti Patrimonial

220, chemin de la Madone

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme en L, organisé autour d'une cour commune, clos de murs en pierre ;
- Caractère rural marqué et typique, avec accès au premier niveau par un escalier, et galerie supportée par une colonne en pierre dorée ;
- Quelques traces de décors peints.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendance, mur et portail



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison implantée en milieu de parcelle, peu perceptible depuis l'espace public car intégrée dans une masse boisée ;
- Corps principal de type maison des champs, implantée perpendiculairement à l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Elément Bâti Patrimonial

268, chemin de la Grange-neuve

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme typique, organisé en L, autour d'une cour centrale, clos de mur.
- Portail en bois.
- Mur d'enceinte avec soubassement en pierre
- Présence d'une galerie extérieure avec colonnes en pierre dorée ;

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

327, chemin de la Madone

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Grande-propriété rurale avec maison des champs et dépendances ;
- Paysage sur rue, marqué par de longs murs aveugles ;
- Cour centrale minérale, avec quelques boisements plus au sud.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison et dépendances



Elément Bâti Patrimonial

434, chemin de la Madone

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme typique, organisé autour d'une cour commune, clos de mur ;
- Galerie avec colonnes en pierre ;
- Dépendances en front de rue ;
- Portail en ferronnerie ;
- Architecture rurale caractéristique.

Prescriptions

Elément à préserver : maison, dépendances, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

485, route de Sainte-Consorce

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme en front de rue ;
- Système de cour clos de mur ;
- Caractère structurant sur rue, et repère visuel dans un environnement pavillonnaire ;
- Traces d'encadrements de baie en pierre dorée ;
- Portail en ferronnerie.

Prescriptions

Éléments à préserver : corps de ferme et dépendances



Elément Bâti Patrimonial

45, place Fleury Lancelin

Références

Typologie : Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

Nom : Salle des fêtes

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Elément identitaire de la commune par son architecture atypique ;
- Réhabilitation récente qui a permis une mise en valeur du bâtiment.

Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment de la salle des fêtes

Elément Bâti Patrimonial

140, chemin de la madone

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme implanté en retrait d'alignement ;
 - Autrefois au contact des terres agricoles, le bâtiment est aujourd'hui intégré dans un tissu pavillonnaire ;
 - 1^e étage de type galerie soutenue par une colonne en pierre à double chapiteau ;
- Des aménagements ont été réalisés, vraisemblablement dans les années 50-60 entraînant en partie une perte de lisibilité du caractère rural du bâtiment ;
- Fait écho aux autres corps de ferme de part et d'autre de celui-ci ; ensemble, ils créent un linéaire, témoignage de la vocation rurale de la commune ;
 - Le retrait d'alignement ménage une cour, circonscrite par un mur d'enceinte bas ; présence d'un portail avec grille métallique ; piles en pierre en partie masquée par le crépi du mur ;
 - Léger relief.

Prescriptions

Elément à préserver : corps de ferme

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

Cet ensemble rural possède un caractère historique. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1824. Il était originellement entouré de terres agricoles bien que d'autres bâtiments étaient présents également au niveau du carrefour du chemin des Verchères et de l'avenue Marcel Mérieux (anciennement route de Marcy à Latour). Cette situation stratégique lui confère un caractère structurant et un rôle de repère dans le paysage urbain.

Ce corps de ferme possède une physionomie typique des bâtiments agricoles à l'architecture fonctionnelle. Les bâtiments, composés d'un corps de logis et de dépendances s'organisent en U autour d'une cour commune, close sur rue par un mur plein. Un portail à deux vantaux offre des vues sur la cour et inversement dans cet ensemble clos, une respiration depuis la cour vers l'extérieur. Il est cadré par des piles en pierre de taille. Une bouteroue en partie détruite est encore présente sur la pile sud.

Construit en pisé sur un soubassement en pierre, ce corps de ferme présente une logique fonctionnelle et une architecture simple sans ornementation ni décor. Les volumes sont simples et compacts. Ils suivent une logique bioclimatique, avec des façades nord peu ajourées et permettant l'accès aux anciennes terres agricoles et des pièces de vie et de travail plutôt tournées vers la cour intérieure, le corps de logis étant le bâtiment le plus à l'ouest.

La cour est un élément important dans l'organisation du corps de ferme qui tient à sa délimitation de tout côté par des éléments bâtis.

Cet ensemble bâti témoigne ainsi des anciens modes d'habiter et anciens usages caractéristiques de l'identité agricole de Marcy-l'Etoile.

Prescriptions

Le corps de ferme en U, le mur de clôture et le portail.

